



Département de Seine-et-Marne

Arrondissement de Meaux

Canton de Mitry-Mory

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 06 juillet à vingt heures trente minutes, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en présence du public, sous la Présidence de Monsieur Pascal HIRAUX, Maire.

Etaient présents :

Pascal HIRAUX, Maire

Gérard DUBOIS, Isabelle GUERROUDJ, Christian GUILLEMINOT, Sébastien GERAL, adjoints
Alain SANCHIS, Ghislaine CHAMBE, Guy BONGIORNO, Jean-Pierre AUBRY, conseillers,

Etaient absents représentés :

Rémi PELLETIER par Gérard DUBOIS, Pascal BRAUN par Pascal HIRAUX

Etaient absents excusés :

Mikael HOUREZ, Clémence MIQUEL-TRANCHÉ, Philippe DELMOTTE.

Isabelle GUERROUDJ est élue secrétaire de séance.

M. Le Maire ouvre la séance à 20h30 après avoir constaté que le quorum était atteint.

La séance continue par l'approbation du procès-verbal de la séance du 09 juin 2023, procès-verbal approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS

1. Budget : Décision Modificative n°1

QUESTIONS DIVERSES

1. BUDGET : DECISION MODIFICATIVE N°1

M. le Maire explique aux membres du conseil municipal, qu'une 4^{ème} classe à l'école maternelle va ouvrir à la rentrée de septembre prochain. Des achats de matériels vont donc être nécessaire.

Lors de l'élaboration du budget 2023, des dépenses n'avaient pas été prévues, il convient donc de prendre une décision modificative, en investissement, comme suit :

- compte 2151 opération 10 : - 5 000.00 €
- compte 2158 opération 20 : + 5 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son accord pour effectuer cette décision modificative.

QUESTIONS DIVERSES :

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire aborde les questions diverses.

En premier, il communique sur l'ouverture conditionnelle d'une 4^{ème} classe en maternelle : à la rentrée de septembre, un comptage des élèves sera effectué et si l'école atteint 82 enfants, l'ouverture sera effective. Le dortoir sera transformé en classe et sera transféré dans une partie de la salle de motricité (Mme l'inspectrice a donné son accord pour cette installation).

M. le Maire informe également que le RPI a accueilli une nouvelle secrétaire depuis début mai, Mme Sandrine BADJI et qu'un « portail famille » sera mis en place en septembre pour les inscriptions cantine et garderie.

De plus, à partir du 10 juillet prochain, l'entreprise STORM ELEC va procéder au changement des radiateurs de l'école. Pour rappel, ces travaux bénéficient d'une subvention « FER » du Département de 50 % (subvention de 9 292.26 € accordée et notifiée). Un défibrillateur sera également installé dans la cour de l'école.

Les 3 cuves de récupération d'eau de pluie, de 2 000 litres chacune, sont installées le long de l'école. Pour rappel, cette acquisition bénéficie d'une subvention de la Région Ile-de-France de 50% (subvention de 1 758.07 € accordée).

Une réflexion est en cours concernant l'acquisition d'une cuve de récupération d'eau de pluie qui serait installée le long du foyer rural et qui permettrait l'arrosage du haut du terrain multisports.

Concernant les travaux rue et ruelle Saint Pierre, les travaux recommenceront le 04 septembre prochain par l'enfouissement des réseaux électriques. Les candélabres seront dotés d'ampoules à LED et, tout comme la route de Saint Souplets, un abaissement de la clarté sera programmé.

M. Le Maire et Carole ont reçu M. Bonneton, inspecteur divisionnaire de la Trésorerie de Meaux, qui a présenté une analyse financière de la Commune. L'analyse sera transmise à l'ensemble du conseil municipal.

M. Gérard DUBOIS, 1^{er} adjoint, souligne que depuis le début du mandat, les moyens de communication de la mairie ont énormément évolué : panneaux pocket, site internet, Facebook. Se pose la question de la légitimité du bulletin municipal annuel qui est une rétrospective de l'année passée. Après concertation avec l'ensemble des membres du conseil municipal, il est statué que le bulletin annuel n'est plus justifié et que le N°37 de 2018 est le dernier bulletin édité.

Sébastien GERAL, adjoint au maire, rappelle que les terrains de tennis sont ouverts aux Montgéens depuis le 19 juin et que depuis, 7 personnes sont déjà venues s'inscrire.

Jean-Pierre AUBRY, conseiller municipal, a pris contact avec le lycée du Gué à Tresmes pour la restauration des statues de l'église. Malheureusement, ces travaux sont trop compliqués pour les élèves du lycée. Toutefois, ils ont mis en relation M. Jean-Pierre AUBRY avec des personnes capables de prendre en charge la restauration et la peinture. M. DUBOIS Gérard les rencontrera lundi prochain. M. Jean-Pierre AUBRY informe qu'une fois la restauration des statues terminée, il ne s'occupera plus de l'église et transmet la gestion à M. Christian GUILLEMINOT, adjoint au maire en charge des travaux et de l'urbanisme.

Isabelle GUERROUDJ, adjointe au maire, revient sur les manifestations passées et à venir :

- 11/06 : kermesse des écoles
- 24/06 : barbecue musical
- 29/07 : récolte du miel
- 16/09 : intervillage
- 23/09 : nettoisons la nature
- 14 et 15 /10 : fête foraine + exposition de Pixel Photos

La course de vélos initialement prévue le 9 septembre a été annulée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

Fait à Montgé-en-Goële, le 21 juillet 2023

La Secrétaire de séance,
Isabelle GUERROUDJ



Le Maire,
M. Pascal HIRAUX



